

## Conseil Culturel de Bretagne

### Présentation du bureau élu le 26 janvier 2013

Le Conseil culturel de Bretagne est une assemblée consultative de la Région Bretagne, mise en place en 2009 dans le cadre d'une réforme des outils de la Charte culturelle de 1977. Elle a pour objet d'être consultée par le Conseil régional sur toutes questions traitant de l'identité culturelle de la Bretagne et de son rayonnement. Dans ce cadre, le Conseil rend des avis, remet des contributions, réalise des études. Le Conseil peut également se saisir de toute question entrant dans ces domaines aux fins d'études et de recommandations.

Il est organisé en deux collèges. Le premier collège comprend 60 membres proposés par des personnes morales publiques ou privées à caractère fédératif ou couvrant l'ensemble du territoire breton, dont les missions sont représentatives de la diversité artistique, culturelle et patrimoniale de Bretagne, et concourent au rayonnement de celle-ci. Le second est composé de 10 personnalités qualifiées choisies pour leur contribution au rayonnement de la Bretagne et appartenant au monde des arts, de la culture, des sciences, de la recherche, de l'économie et des médias. Le nombre de représentants de ce deuxième collège est de 10.

Lors de son premier mandat, le Conseil culturel de Bretagne a mené ses travaux sous la présidence de Paul MOLAC, représentant de Div Yezh (association de parents d'élèves pour l'enseignement du breton à l'école publique), du 4 juillet 2009 au 21 janvier 2012, date à laquelle le candidat à la députation s'est mis en retrait, avant de démissionner suite à son élection, en juin. C'est la première Vice-présidente, Catherine LATOUR, représentante de la confédération Kendalc'h (promotion de la culture bretonne par le biais des arts populaires), qui a assuré la présidence jusqu'à la fin du mandat.

Le Conseil culturel de Bretagne s'est réuni en session plénière le samedi 26 janvier 2013 pour inaugurer son second mandat de trois ans. Les 70 membres titulaires du Conseil culturel, en présence de leurs suppléants, ont élu Jean-Bernard VIGHETTI, représentant le réseau des Cités d'art de Bretagne, en tant que nouveau Président du Conseil culturel de Bretagne, et Claudine PERRON, représentante d'Emglev Bro An Oriant (Entente culturelle bretonne du Pays de Lorient), en tant que Vice-présidente.

Le nouveau bureau a été constitué à cette occasion pour les assister dans leur rôle de coordination des travaux du Conseil culturel.

Il est désormais composé de :

#### **Jean-Bernard VIGHETTI, Président, représentant le réseau des Cités d'Art de Bretagne**



© Charles Crié

Jean-Bernard VIGHETTI est un agent de développement. A ce titre, il a créé sur la zone test de rénovation rurale du Pays de Redon, le premier Pays d'accueil touristique de France, la Fédération des Foyers d'animation rurale des Pays de Vilaine, le Groupement culturel breton des pays de Vilaine et lancé en 1975 le concours de chants, contes et musique traditionnels la Bogue d'Or. Au niveau régional, il est à l'origine de l'Association Bretonne des Relais et Itinéraires en 1974 pour promouvoir la randonnée, des Petites cités de caractère de Bretagne en 1976 et de l'Association régionale des Fermes auberges en 1977.

Directeur de l'Office du tourisme de Rennes de 1980 à 2004, il a lancé et structuré le tourisme urbain d'agrément, avec la constitution de l'Union bretonne des Villes d'art, en 1984, et avec l'organisation à Rennes des premières assises nationales (1988) et européennes (1990), et la création en 1989 de la Conférence Nationale du Tourisme Urbain dont il a été le secrétaire général jusqu'en 2004.

Maire de Peillac en Morbihan depuis 1989 et vice-président de la communauté de communes du Pays de Redon, Jean-Bernard VIGHETTI est depuis plus de 40 ans un promoteur de la culture populaire et de la création bretonne. Membre du Conseil Economique et Social de Bretagne de 2004 à 2007 (économie et prospective), trésorier du Comité régional au tourisme et délégué général auprès des Cités d'art, il est décoré de l'ordre de l'Hermine. Il a été aussi retenu en 2007 parmi les 111 Bretons des Temps modernes par la revue Ar Men.

Le réseau des cités d'Art de Bretagne. Avec 22 Petites Cités de Caractère, 8 Villes d'Art et d'Histoire et 13 Villes Historiques, le réseau des Cités d'Art de Bretagne regroupe les villes historiques de la Bretagne possédant un patrimoine architectural bien conservé et entretenu. Celles-ci présentent une offre touristique et patrimoniale de qualité, en harmonie avec l'identité du site et du territoire. Au-delà de la simple addition de leurs qualités patrimoniales, ces villes racontent une histoire, celle du développement urbain en Bretagne. Ensemble, elles mènent une politique de promotion et de communication forte et innovante en faveur de la destination urbaine, patrimoniale en Bretagne, permettant de renforcer l'image des Cités d'Art comme pôles touristiques, patrimoniaux et culturels accessibles à tous.

**Claudine PERRON, Vice-présidente, représentant Emglev Bro An Oriant (Entente culturelle bretonne du Pays de Lorient) et membre du bureau sortant**



© Charles Crié

L'Entente a été créée en 1985 avec pour objectif de regrouper les acteurs de la culture bretonne du Pays de Lorient. Elle agit pour la défense et la promotion de la langue et de la culture bretonne au Pays de Lorient, et regroupe en son sein autant des cercles celtiques, des bagadoù, des chorales que des centres culturels, des organisateurs de cours de breton ou d'histoire de Bretagne.

L'activité d'Emglev Bro An Oriant consiste à diffuser l'information sur les activités de ses associations membres, soutenir les projets des associations, organiser toute l'année des animations tout public, participer aux événements culturels de l'année, sensibiliser le milieu scolaire et périscolaire à la culture bretonne par des interventions dans les écoles, et agir pour la reconnaissance de l'utilisation de la langue bretonne dans la vie publique.

**Loig JADÉ, représentant Ar Redadeg (association organisatrice de la course de relais pour la langue bretonne)**



© Charles Crié

Ar Redadeg (*la course*) est une course de relais populaire et festive pour la transmission de la langue bretonne, parcourant la Bretagne historique et ouverte à tous. Lancée en 2008 à l'occasion des 30 ans de Diwan (association de parents et enseignants à l'initiative du système d'enseignement bilingue breton-français en immersion) et sur le modèle basque de la Korrika existant depuis 25 ans, elle a lieu tous les 2 ans. Les porteurs de relais parcourent plus de 1 500 kilomètres dans toute la Bretagne et achètent leur(s) kilomètre(s).

Les bénéfices réalisés sont distribués pour moitié au réseau des écoles Diwan, l'autre moitié aide au financement de projets innovants qui favorisent la pratique de la langue dans la vie publique, développent de nouveaux médias ou dynamisent le développement de la pratique du breton.

**Jean-Pierre THOMIN, représentant Kanomp Breizh (Fédération des chorales de langue bretonne) et membre du bureau sortant**



© Charles Crié

Le but de Kanomp Breizh (*chantons la Bretagne*) est de promouvoir au niveau régional, le chant choral de langue bretonne, traditionnel et contemporain.

Fondée en 2004 par des chefs de chœurs membres de la confédération Kendalc'h, la fédération assume d'une part, un rôle de conservation du répertoire traditionnel de langue bretonne, et d'autre part, soutient les compositeurs régionaux en favorisant la création de leurs œuvres pour chœurs. Elle favorise la diffusion du chant en langue bretonne auprès d'un large public.

Kanomp Breizh organise chaque année le Breizh a Gan, le 1<sup>er</sup> dimanche de décembre et le Championnat de Bretagne des chorales, le 14 juillet, pendant le Festival Kann al Loar à Landerneau.

## **Bertrand DUPONT, représentant la Grande Boutique (Centre de création de musiques populaires)**



Créée en 1998 à Langonnet, la Grande Boutique est un lieu qui accueille principalement des projets artistiques en résidence qui touchent au spectacle vivant. Elle accueille également ou organise des stages et master classes. L'association se situe dans une mouvance de nouveaux lieux culturels et artistiques de type friche. Elle a pour objectifs de fournir aux artistes professionnels et amateurs une alternative de formation, d'information, de création, de diffusion, dans le domaine de la musique, de la danse et des arts visuels en Pays centre ouest Bretagne.

La Grande Boutique est opérateur d'une saison culturelle itinérante sous l'enseigne « Le Plancher, scène du Kreiz Breizh (centre Bretagne). Elle héberge Innacor Records & Booking, label de disques et société de production (spectacles vivants) créés en 2005. Ce « haut parleur des cultures de Bretagne et du monde » privilégie et soutient les créations musicales innovantes et transversales.

Par ailleurs La Grande boutique, est représentée par Bertrand Dupont dans différents réseaux : Zone franche, réseau national des musiques du monde ; Bretagne(s) World Sounds, collectif d'acteurs des musiques du monde de Bretagne; Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles (FAMDT).

## **Erwan MOALIC, représentant la Cinémathèque de Bretagne (association de conservation et de diffusion du patrimoine audiovisuel régional)**



Créée en 1986, la Cinémathèque de Bretagne effectue une mission de service public : la conservation et la diffusion du patrimoine audiovisuel, dans un souci de partage de la culture régionale et sans logique commerciale. La collecte et la restauration complètent ces missions. Elle propose également des services de recherche documentaire et de consultation et met en œuvre des expositions et parcours thématiques.

Enfin, la Cinémathèque de Bretagne accueille le fonds amateurs le plus important de France avec actuellement 1546 déposants. Outre les films de particuliers, la Cinémathèque rassemble les réalisations audiovisuelles sur supports professionnels sans garantie de conservation compte tenu de la fragilité des supports magnétiques. Ces vidéos sont transférées sur un support numérique récent pour assurer la pérennité des œuvres.

© Charles Crié

## **Tangi LOUARN, représentant Kevre Breizh (Coordination culturelle associative de Bretagne) et membre du bureau sortant**



Tangi Louarn a été désigné au Conseil culturel de Bretagne par la Coordination culturelle associative de Bretagne. Créée en 2009, la Coordination reprend les missions de l'ancien Conseil culturel de Bretagne dans sa forme associative (1980-2009). Elle rassemble les associations et fédérations culturelles bretonnes issues des 5 départements de la Bretagne autour des objectifs suivants :

- le développement et la promotion de la culture bretonne, des langues de Bretagne, de son patrimoine matériel et immatériel,
- la défense des droits culturels des Bretons,
- le soutien à ses membres.

Inspecteur du travail honoraire, Tangi Louarn est Secrétaire de EBLUL/ELEN, Réseau Européen pour l'Égalité des Langues, regroupant les principales organisations de la société civile européenne pour la promotion des langues moins répandues et la diversité des cultures en France et en Europe, organisation dotée du statut Consultatif auprès du Conseil Économique et social des Nations Unies.

© Charles Crié



Il a été, en 1969, l'un des fondateurs de l'organisation militante de langue bretonne Skol An Emsav, réseau alors inspiré des méthodes d'action non-violente du mouvement gallois Cymdeithas Yr Iaith, et qui a initié de nombreux projets en langue bretonne. Dans cette continuité, il a été l'un des membres fondateurs en 1977 de l'association Diwan pour la création des écoles en langue bretonne dans laquelle il a occupé différentes fonctions, notamment les relations avec l'Éducation nationale.

**Gilbert HERVIEUX, représentant Dastum (association pour la collecte, la sauvegarde et la diffusion du patrimoine oral breton)**



© Charles Crié

Depuis 1972, Dastum (*recueillir*) s'est donné pour mission le collectage, la sauvegarde et la diffusion du patrimoine oral de l'ensemble de la Bretagne historique : chansons, musiques, contes, légendes, histoires, proverbes, dictons, récits, témoignages.

Dastum structure son action autour de ces trois axes principaux en travaillant à initier, encourager et encadrer les travaux de collecte ; en garantissant la sauvegarde physique des documents rassemblés et leur traitement documentaire informatisé ; enfin, l'objectif de Dastum est de rendre accessible ce patrimoine oral à un public le plus large possible via des catalogues en ligne, un réseau de points de consultation, une politique éditoriale, l'organisation de conférences, colloques, expositions ou encore la formation.

**Jean-Pierre ANGOUJARD, représentant l'Université de Nantes (Professeur de Linguistique émérite) et membre du bureau sortant**



© Charles Crié

Les activités scientifiques des membres du Laboratoire de Linguistique de Nantes couvrent plusieurs domaines. Leurs recherches ont pour objectif de définir la capacité humaine nommée *langage* - c'est-à-dire de modéliser les représentations et les mécanismes impliqués dans la production, la compréhension et la perception du langage - à l'aide de différents types de données empiriques et niveaux d'analyses de ces données.

Les travaux de recherche de Jean-Pierre Angoujard portent sur la phonologie déclarative et computationnelle. Principales langues étudiées : l'arabe, le français et le gallo. Ses travaux les plus récents portent sur la diachronie des langues romanes.

Il a organisé à l'université de Nantes les deux premières journées d'études galloises (en juin 2007 et juin 2009).

Pendant le précédent mandat du Conseil culturel il était président de la commission « Enseignement, éducation, formation, enseignement supérieur, éducation populaire ». À ce titre il a été rédacteur des « Propositions pour l'enseignement des langues de Bretagne », propositions adoptées à l'unanimité en séance plénière du Conseil culturel le 14 mai 2011.

**Hervé LATIMIER, membre du Conseil culturel en tant que personnalité qualifiée et membre du bureau sortant**



© Charles Crié

Administrateur civil honoraire. Membre du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) depuis 2012, au titre des associations culturelles regroupées dans Kevre Breizh (coordination culturelle de Bretagne), secrétaire de la revue littéraire en breton Al Liamm (*le lien*) et secrétaire de Kuzul ar Brezhoneg (*Conseil de la langue bretonne*, groupement d'associations culturelles de langue bretonne) qu'il représente au Conseil d'administration de Kevre Breizh. Il est aussi président du fonds de dotation Roc'h Diwan (*le roc de Diwan*), permettant le recueil de dons privés pour le développement des écoles Diwan).

Membre du bureau du précédent mandat du Conseil culturel, il a notamment animé le groupe de travail ayant organisé la journée d'étude « Identités en Bretagne ».